LIGUE DE VOILE NOUVELLE AQUITAINE

EN MARCHE

QUELQUES CHIFFRES

Structuration:

94 associations Aquitaine : 40 – Limousin: 8 – Poitou-Charentes : 46 (40 en Charente-Maritime)
32 200 licenciés
110 000 personnes accueillies
1 pôle France – 1 Pôle Espoir – 1 pôle d'entraînement régional
10 Sections sportives scolaires (collège et Lycée)

3e ligue de voile en France:

Emploi:

7 salariés Ligue
3 CTS hors pôle France,
500 emplois clubs (171 permanents) équivalent à 203 équivalent temps plein.

Impact Économique:

Budget global (cumul des recettes des clubs) 13 700 000 €
Aquitaine : 4 700 000 € - Limousin: 500 000 € - PC : 8 500 000 €

Territoire :

720 km de littoral
Des plans d'eau intérieurs du nord des Deux Sèvres à la frontière avec les Hautes Pyrénées en passant par le Limousin.
Une dynamique transfrontalière.

Premières observations :

- Dimension géographique importante de la nouvelle Aquitaine d'où éloignement des pôles d'activités
- Identité des lieux de pratique : (voile bleue – voile verte)
- Différence :
    - -des structures,
    - -des moyens humains et matériels,
    - -des pratiques,
    - -des politiques sportives mises en œuvre,
    - -Des budgets et des politiques d'accompagnement locales, départementales et régionales
    - -Du niveau de professionnalisation des clubs, Comité Départementaux et des ligues d'origine.

1/ CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE FUSION

- Présidence et médiation de la Fédération
- Représentation paritaire des territoires au sein de la commission ad-hoc
- Objectifs :
  - Analyse des politiques et des pratiques des territoires,
  - Rédaction du cadre juridique de la Grande Ligue
    (Traité de Fusion – Statuts – règlement intérieur)
  - Réflexion sur les pratiques transitoires à mettre en place en 2017

LIGUE FFVoile Aquitaine-Limousin Poitou-Charentes

DÉROULEMENT DU PROCESSUS DE FUSION

- 6 Réunions de la commission ad-hoc à La Rochelle, Bordeaux et Limoges
- Validation des textes juridiques par le Comité ad-Hoc le 16 janvier 2016 à Limoges
- Validation des textes Juridiques par les Conseils d'Administration :
  30 janvier 2016 : ligue Limousin et Poitou-Charentes,
  6 février 2016 : ligue Aquitaine.
  Envoi des textes dans les clubs et réunion informelle d'information
- Validation des textes Juridiques par les A.G.Extraordinaires :
  - 7 avril 2016 : Limousin,
  - 9 avril 2016 : Aquitaine et Poitou-Charentes
- Effet rétroactif de la fusion au 1er janvier 2016.
- Gouvernance transitoire issue de la commission ad -hoc
- Assemblée Générale Ordinaire de la Grande Ligue avec élection statutaire (4 FEVRIER 2017)

LIGUE FFVoile Aquitaine-Limousin Poitou-Charentes

L A GOUVERNANCE PROVISOIRE
(AVRIL 2016 – FÉVRIER 2017)

- Un Comité Directeur et un Bureau Exécutif gère le quotidien et établit les projets d'action pour 2017/2020 , représente la ligue dans les instances fédérales.
-Mise en œuvre des déclarations administratives,
-Ouverture d'un compte commun, choix de l'agence, de l'expert comptable et du commissaire aux comptes, mise en place d'une comptabilité analytique
-Respect des budgets prévisionnels établit par les anciennes ligues.
-Répartition des missions entre les pôles administratifs de Talence et la Rochelle.
-Rédaction d'un règlement sportif et d'un calendrier pour 2016 puis 2017,
-Étude d'un projet ligue Nouvelle Aquitaine pour la prochaine olympiade,
-Élaboration du budget prévisionnel 2017,
-Organisation des élections fédérales 2017.

DES DIFFICULTÉS

- Coordonner des politiques et des pratiques différentes encrées dans l'histoire de chaque territoire.
- Vaincre les « peurs » du changement.
- Comment unifier lorsque les budgets, les aides publiques étaient si différents ?
- Incertitude quant aux accompagnements futurs des partenaires institutionnels en matière de subventionnement.
- Reconstitution des réseaux internes, administratifs et politiques et modification des organigrammes. (le bon interlocuteur au bon endroit)
- Fusion de partenaires plus tardive (ex les CFA)
- Difficultés administratives.
- Assurer le fonctionnement quotidien et établir les modes de fonctionnement prochains.
- La géographie de la région Nouvelle Aquitaine.

QUELQUES PISTES :

-Accepter de donner du temps à la réflexion et à la mise en œuvre de la fusion.

-Donner ou redonner un rôle majeur aux Comités Départementaux et aux clubs pour une meilleure emprise locale.

-Constituer un comité directeur qui tient compte de la représentativité des territoires et des pratiques.

-Se doter de moyens de communication (interne/externe) performants,

- Multiplier les rencontres dans un premier temps,
-Usage de la visio conférence dans un deuxième temps.